



Centre de Médiation
Centre de Formation Datadocké et certifié AFAQ
Siège : 9 rue Alfred Mortier – 06000 NICE
Tél. 06 13 58 39 20
Site : <https://mediateursindependants.fr>
Courriel : mediateursindependants@gmail.com
Association Loi 1901 – J.O. 21/08/2010
SIRET : 52514185900013 – Code NAF : 9499Z - n° Formateur : 93060832006

Fiche technique de la formation de base à la médiation

La médiation est un processus de construction ou de reconstruction de la communication entre des personnes qui sont en situation de conflit, de rupture ou de séparation.

Le travail du médiateur consiste dans le cadre de situations de conflit et de rupture des relations, à retisser du lien social et à reconstruire une communication apaisée et constructive.

PUBLIC

- Toutes personnes désireuses de régler leurs conflits et d'aider les autres à régler leurs conflits et capables d'empathie.
- Age minimum requis : 18 ans.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- AUCUN
- Les formations en rapport avec la formation sont acceptées.

ACCESSIBILITE

Les formations ont lieu, pour la partie théorique, par séances d'1,5 h à 2 heures en visioconférence (ZOOM) et, pour la partie pratique, dans une salle des Maisons des Associations de la Ville de NICE (certifiées AF-NOR) ou tout local approprié destiné à recevoir du public.

MODES DE FINANCEMENT

- A l'initiative du salarié/demandeur d'emploi : C.P.F. (compte personnel de formation) et C.I.F. (congé individuel de formation).
- A l'initiative de l'employeur : plan de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'accompagner des personnes en situation de crise et de conflit ou de transition.
- D'évaluer les besoins des personnes et de discerner l'opportunité de mettre en oeuvre un processus de médiation ou de les réorienter vers un autre professionnel.
- De mettre en oeuvre le processus de médiation.
- D'intégrer et d'utiliser des connaissances théoriques du processus et des outils et techniques de la médiation, en droit, en psychologie, dans le champ du conflit.
- De développer la culture de la médiation dans le public et des partenariats avec d'autres structures (Ville, quartiers...)

CONTENU

♦ Formation théorique (1/3 de 50 heures) :

- Compréhension du processus de médiation et intégration de techniques de médiation.
 - La médiation : un concept
- principes fondamentaux
- philosophie et éthique des médiations, leurs principes déontologiques
- historique et spécificité des médiations
- la gestion des conflits
- cadre légal de la médiation.
 - La médiation : un processus
- la médiation : définition, processus
- les différentes étapes du processus de médiation
- l'ouverture de la médiation
- la restauration de liens
- la posture du médiateur : responsabilité, position de tiers, déontologie et éthique, les postures du médiateur en médiation
- les écrits en médiation convention de médiation et protocole d'accords.
 - La médiation : potentialités et limites
- médiation et violences
- médiation intergénérationnelle
- médiation successorale
- médiation internationale et interculturelle
- médiation en dehors d'un contexte de rupture (médiation de projet)
- Méthodologie d'élaboration du mémoire et des fiches de lecture
- Accompagnement au processus de médiation par un médiateur-tuteur

♦ Formation pratique : 2/3 de 50 heures ; favoriser l'acquisition des savoirs, jeux de rôles, mise en situation, co-médiation avec un médiateur-tuteur

DUREE TOTALE DE LA FORMATION : 50 heures dont 40 heures en centre de formation, mise en situation, Co-médiation avec un co-médiateur-tuteur, séance de présentation de la médiation à de potentiels médiateurs dans les Maisons des Associations, 10 h de travail personnel (fiches lecture, mini-mémoire)

COMPETENCES VISEES

Une formation vers un certificat de médiateur - référentiel de la formation.

Le référentiel de compétences

- 1 : « création · 1.1. Contractualiser · 1.2. Aider à préciser · 1.3. Etablir la relation · 1.4. Restaurer accords.
- 2 : « conception · 2.1. Analyser · 2.2. Comprendre · 2.3. Aide au règlement
- 3 : « communication · 3.1 Informer · 3.2 Développer réseaux · 3.3 Faire évoluer

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- une directrice, avocate honoraire, médiatrice près la Cour d'Appel d'Aix en Provence, agréée par la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM) et par la Centre National de Médiation des Avocats (CNMA)
- trois responsables pédagogiques (expert, avocat)
- des médiateurs/es
- des psychologues
- des juristes, avocats/es
- des formateurs/trices spécialistes de la médiation et de la négociation.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Date limite d'inscription : Un mois avant le début d'une session de formation.

- Bulletin d'inscription complet
- Curriculum vitae détaillé + copie carte d'identité + 2 photos d'identité
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes
- Un chèque de 1 500 € prix de la formation initiale de base d'AMI-MEDIATION
- Accord de l'employeur éventuel.

L'inscription ne sera effective qu'à la suite de la sélection du dossier et d'un entretien d'admission.

Entretien d'admission : 15 jours avant le début de la session.

MODALITES DE REGLEMENT :

- Payable sur factures selon les modalités suivantes

- Lors de la signature du contrat de formation : 1/5 du montant de la formation.
- sur reçu de la facture globale avant le début de la formation.

Ces frais ne comprennent ni l'hébergement, ni la restauration du stagiaire. Ils couvrent les frais pédagogiques et la présentation à l'examen. Toute absence à l'examen nécessiterait une réinscription.

- Clause de dédit :

- Avant le démarrage de la formation : en cas de désistement du stagiaire, une somme forfaitaire de 100 € sera facturée en compensation des frais administratifs.

- En cours de formation : en cas d'absence d'un stagiaire ou, en cas d'abandon par le stagiaire, le coût de la formation sera facturé en totalité.

TARIFS

- 1 500 € la session pour un non adhérent
- 3 000 € si prise en charge par un organisme financier

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Quatre unités réparties en fonction des sessions en 4 ou 5 modules
- un mini-mémoire de 15 pages environ (en rapport avec la médiation ou un projet en lien avec la médiation)
- une fiche de lecture d'un ouvrage en lien avec la médiation
- un QCM
 - Assurer avec un tuteur une séance d'information à la médiation

Les Unités du Programme de base

Unité 1 : La Médiation, Les médiations	Unité 2 : Les acteurs de la médiation	Unité 3 : Les bases juridiques.	Unité 4 : Le processus de médiation
Regards croisés sur les principes de la médiation, les différentes formes de médiation, la comparaison avec les autres Modes Amiables de Règlement des Conflits, l'utilité de la médiation dans le règlement des différends.	Les intervenants et leur place au sein de la médiation : Le médiateur, les médiateurs (médiateurs, médiateurs), la place des avocats, du juge et des tiers.	Règles et textes communs aux Modes amiables. Les bases de médiation. Textes de français...), Notions d'Ordre public, déontologie, éthique, Textes et jurisprudence de l'année précédente et en cours.	De l'ouverture à la clôture de la médiation et les outils utilisés au cours du processus : Les outils de la communication, l'écoute active, la reformulation, le questionnement, le brainstorming.

Les modules du programme de formation initiale :

Présentiel : Les vendredis de 9 heures à 17 heures	Via ZOOM : le vendredi de 14 h à 17 h 30 Et le samedi qui suit de 9h à 12h30.
Module 1 : 8 janvier 2021 Module 2 : 5 février 2021 Module 3 : 19 mars 2021 Module 4 : 16 avril 2021 Module 5 : 14 mai 2021	Au cas par cas, selon les obligations imposées en fonction des mesures sanitaires